

CIBLE SÉRIE pour SENIOR-VÉTÉRANS C 50m

Responsable de l'organisation:

Bruno Kaufmann
Talstrasse 24c
8852 Altendorf

EXTRAIT DES REGLEMENTS

Participation:

Réservée uniquement aux membres des sections ASVTS

Catégorie:

Seniors Vétérans (SV), 70 ans et plus

Inscription:

L'inscription pour participer se fait par le versement de la finance de tir en mentionnant l'adresse complète, la date de naissance, la section ASVTS ainsi que la remarque: CSC 50m, "Cibles" ou "Étiquette". Après réception du paiement, le participant reçoit 10 cibles numérotées ou une étiquette autocollante pour le talon des cibles électroniques avec des informations adéquates.

Finance de tir pour la CSC 50m:

Verser **CHF 18.00**, sur le compte postal 25-914-7, Raiffeisenbank Seeland, 2557 Studen, (Veteranenbund Schweizerischer Sportschützen, Seriemeisterschaft, 2502 Biel/ Bienne).

IBAN: CH34 8086 2000 0084 4394 0

Délai:

Le résultat (les 10 cartons ou le talon avec l'étiquette collée) doit être de retour chez le responsable **au plus tard le 30 septembre**.

Programme:

30 coups, 3 coups par visuel. Pour le talon des cibles électroniques, les premiers coups doivent être visibles sur l'étiquette.

Position: Couché avec appui

Évaluation:

Elle est centralisée et fait foi. L'utilisation d'une jauge ou d'un autre objet est interdite.

Classement:

Le total des 30 coups détermine le rang. En cas d'égalité, appui par:

- les meilleurs coups profonds
- l'âge le plus élevé
- le tirage au sort

Le palmarès est publié à la page « CSC 50m » du site Internet de l'ASVTS (www.vss-asvts.ch) ainsi que dans le rapport annuel.

Distinctions:

Carte-couronne à CHF 12.00	292 points et plus
Carte-couronne à CHF 10.00	288 – 291 points
Carte-couronne à CHF 8.00	284 – 287 points
Carte-couronne à CHF 6.00	280 – 283 points

Les cartes-couronnes du tour à domicile seront expédiées aux ayants droit début décembre avec le bulletin de versement pour la CSC 50m de la saison suivante.